

Compte-rendu de la réunion de lancement du Groupe de travail Patrimoine cinématographique et audiovisuel du 12 février 2026 à 11 heures.

Table des matières

1. CONTEXTE ET MOBILISATION.....	1
2. LES CONTACTS D'URGENCE TECHNIQUES	2
3. LES AXES STRATEGIQUES ET JURIDIQUES :	2
4. L'EQUATION ECONOMIQUE : LE DEBAT SUR LE PLAN DE SAUVEGARDE	3
5. CHANTIERS TECHNIQUES ET NORMALISATION.....	3
6. POINTS D'ATTENTION SOULEVES PAR LA SALLE	3
7. PROCHAINES ETAPES.....	4

Intervenants principaux : André LABBOUZ (Président CST), Eric LE ROY (Expert patrimoine), Baptiste HEYNEMANN (délégué général CST) Xavier BRACHET (Chargé de mission).

1. Contexte et mobilisation

La réunion s'est ouverte devant une salle comble, témoignant d'une forte attente de la profession (syndicats, laboratoires, catalogues et institutions). André LABBOUZ rappelle que ce groupe de travail a été créé suite aux sollicitations des adhérents (Pathé, Gaumont, SND) et en réponse au rapport de la mission de Michel GOMEZ pour le CNC en octobre 2025 ainsi qu'à la note accompagnant la mise à jour de la CST RT-043 parue début de 2025.

L'objectif est double : décloisonner les approches entre cinéma et audiovisuel, et solliciter le soutien du CNC pour obtenir des aides adaptées à la sauvegarde et numérisation des œuvres audiovisuelles.

2. Les contacts d'urgence techniques

Le diagnostic confirmé par les intervenants de la salle est alarmant pour les œuvres audiovisuelles tournées en pellicule 16 et 35 mm, ou produites/post-produites en vidéo analogique.

- Péril physique : il existe un risque majeur de disparition pour les œuvres de la période 1980-2005 due à la dégradation des bandes et, surtout, à la disparition des magnétoscopes. Christophe MASSIE (ÉCLAIR/NETGEM) souligne que pour le support pellicule concernant le patrimoine audiovisuel français, il faut débiter en 1960.
- Crise de la maintenance : Mathieu QUEMY (VDM) alerte sur le fait que moins de 10 % des magnétoscopes stockées dans les laboratoires sont encore en état de fonctionnement. Les compétences humaines pour exploiter et maintenir en condition opérationnelle les lecteurs disparaissent. Les pièces détachées deviennent introuvables.
- Formats concernés : l'urgence concerne le 1 pouce B & C, l'u-matic et BVU, mais aussi des formats plus anciens comme le 2 pouces cités par Jean Paul DOBOKA (INA)
- Christophe MASSIE (ÉCLAIR/NETGEM) souligne des risques également sur des œuvres plus récentes. Les années 1990 et 2000 ont vu l'émergence de formats de stockage de données sur bande tels que le DTF (Digital Tape Format) ou les premières générations de LTO (Linear Tape-Open).

3. Les axes stratégiques et juridiques :

Pour répondre à ces menaces, le groupe de travail, s'appuyant sur le rapport Gomez, propose plusieurs évolutions structurelles :

- Extension du rôle du CNC : le CNC doit devenir le pilote de la politique patrimoniale audiovisuelle, au-delà de son périmètre historique cinématographique.
- Réforme du registre (RCA) : Eric LE ROY insiste sur la nécessité d'étendre le registre public (RCA) aux œuvres audiovisuelles. L'objectif est de permettre l'inscription rétroactive des catalogues pour sécuriser les chaînes de droits, souvent défailtantes (champs ISAN vides, producteurs disparus).
- Durée de conservation : la profession juge la durée actuelle de conservation (5 ans pour le cinéma) trop courte et demande son allongement à 10 ans

minimum, tout en créant une obligation similaire pour l'audiovisuel qui en est dépourvu.

4. L'équation économique : le débat sur le plan de sauvegarde

Le rapport de Michel GOMEZ préconise un plan d'urgence cofinancé à 50 % par le CNC. Ce point suscite des débats :

- Logique commerciale : Sabrina JOUTARD (Présidente Syndicat des cataloguistes) rappelle que ce co-financement vise à inciter les ayants droit à trouver des débouchés commerciaux (diffusion) pour leurs œuvres.
- Inquiétudes sur la rentabilité : Jean-Baptiste NEYRAC souligne qu'une fiction TV ou un documentaire vieux de 10 ans se vendent à des prix très faibles (500 à 1 000 €), rendant l'investissement de restauration difficile à amortir pour les producteurs, contrairement aux œuvres cinématographiques.

5. Chantiers techniques et normalisation

La CST propose de structurer la filière autour de nouvelles normes :

- Révision de la CST-RT-043 : création d'une "annexe audiovisuelle" pour adapter les recommandations techniques aux spécificités des programmes audiovisuels.
- Métadonnées : face à la carence de données qui freine la "découvrabilité" des œuvres cinématographiques et audiovisuelles, ce projet souhaite définir un jeu minimal de métadonnées obligatoires et créer un mécanisme de confiance pour leur partage.
- Cinéma Préservation Package (CPP) : Tristan FRONTIER (SND) évoque les travaux sur ce standard d'emballage pour l'archivage et conservation long terme, tout en notant la nécessité de le rendre plus souple pour la gestion des catalogues.

6. Points d'attention soulevés par la salle

- Absence des auteurs : plusieurs intervenants déplorent l'absence de la SACD et de la SCAM, alors que les questions de droits sont centrales sur ce sujet. La conservation est le prérequis de l'exploitation, et donc de la génération de droits d'auteur. Les auteurs sont les premiers bénéficiaires de la redécouverte des œuvres.

- Rôle de l'INA et de la BNF : des échanges ont eu lieu sur les "trous dans la raquette" institutionnels. L'INA gère son propre fonds (public), mais le patrimoine privé reste vulnérable. L'absence de la BNF à la réunion a été regrettée. La BNF détient des stocks considérables de supports vidéo (tant au titre du dépôt légal qu'à celui de son fonds documentaire) et une expertise technique unique en matière de numérisation de masse.
- Innovation et IA : des sociétés (TRANS PERFECT, IDEEPIX/WIKIO.AI) ont présenté l'apport de l'intelligence artificielle pour l'indexation automatique et l'upscaling et traitements spécifiques vidéo (restauration SD vers HD), identifiés comme des pistes pour réduire les coûts.
- Environnement : la question du recyclage des supports physiques et de l'impact carbone du stockage numérique a été posée.
- Un cri d'alarme a été lancé concernant la perte des compétences humaines. La maintenance des machines obsolètes repose sur une poignée de techniciens proches de la retraite. Caroline CARUELLE (CITE DE MÉMOIRE) cite l'exemple des Pays-Bas où l'État subventionne les postes de techniciens détenteurs de savoir-faire rares pour assurer la transmission aux jeunes générations.

7. Prochaines étapes

La réunion s'est conclue par l'annonce de la création de groupes de travail thématiques. Les participants sont invités à s'y inscrire d'ici la fin du mois de février 2026. Voir page suivante :

Intitulé du Groupe	Objectif Principal	Action Prioritaire (Court Terme)	Livrable visé
Cartographie moyens techniques	Sauvegarder les moyens de lecture physiques.	Recenser les « machines tournantes » (magnétoscopes) encore fonctionnelles dans les laboratoires	Recensement en collaboration avec la FICAM
Extension bonnes pratiques (RT-043)	Adapter les bonnes pratiques techniques de conservation aux spécificités de la TV (séries, flux).	Rédiger une « Annexe Audiovisuelle » à la recommandation CST-RT-043 pour définir les standards de fichiers et de livrables qui conditionnent les futures aides du CNC.	Annexe de bonnes pratiques conditionnant les futures aides CNC.
Métadonnées	Assurer la « découvrabilité » des oeuvres cinématographiques et audiovisuelles	Définir le socle de métadonnées obligatoires (ISAN, crédits), les mécanismes de publication et partage.	Schéma de données structuré et écosystème data associé
Pérennité de la conservation numérique	Assurer la pérennité numérique.	Contribution, évolution et dissémination du standard Cinéma Préservation Package.	Promouvoir le standard CPP.
Compétences	Sauvegarder les compétences et savoir-faire techniques	Recenser les formations et compétences existantes autour de l'exploitation et maintenance des équipements audiovisuels	Compléter et initier de nouvelles formations.
IA	Intégrer les nouvelles techniques IA	Tester et intégrer les nouvelles techniques d'IA dans les processus de restauration pour baisser les coûts de production.	Veille technologiques et dissémination